



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Département de l'aménagement
du territoire



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Département des transports

Format DIN A2 à l'échelle 1:2500

Fond de carte : PCN © Origine Cadastre
Droits réservés à l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg
Copie et reproduction interdites



- Parcelle concernée par un droit de préemption
- PST - Couloir et zone superposé
- Parcelle cadastrale / bâtiment
- Limite de la commune

PROJET DE PLAN DIRECTEUR SECTORIEL «TRANSPORTS»

Annexe 3 – terrains ou ensembles de terrains regroupés
auxquels s'applique le droit de préemption

7.12 P&R Quatre-Vents

Commune de Kehlen - Extrait A1

